



PROVINCE DE QUÉBEC... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

AVIS PUBLIC COLLECTIF
RÔLE TRIENNAL 2013-2014-2015 D'ÉVALUATION FONCIÈRE
OU DE VALEUR LOCATIVE

Avis public est, par les présentes donné par les directrices générales et directeurs généraux soussignés que le rôle triennal d'évaluation foncière (F) et le rôle triennal de la valeur locative (L) pour les exercices 2013-2014-2015, est maintenant déposé au bureau du directeur général / de la directrice générale pour les municipalités suivantes :

<u>MUNICIPALITÉS</u>	<u>ADRESSES</u>	
• Angliers	14, rue de la Baie Miller – C. P. 9 (Québec)	J0Z 1A0 F1
• Béarn	28, 2 ^e Rue Nord – C. P. 369 (Québec)	J0Z 1G0 F1
• Belleterre	265, 1 ^{re} Avenue – C. P. 130 (Québec)	J0Z 1L0 F1
• Duhamel-Ouest	361, route 101 Sud (Québec)	J9V 1A2 F1
• Fugèreville	33 B, rue Principale (Québec)	J0Z 2A0 F1
• Guérin	516, rue St-Gabriel Ouest (Québec)	J0Z 2E0 F1
• Kipawa	15, rue Principale (Québec)	J0Z 2H0 F1
• Laforce	703, chemin du Village – C. P. 25 (Québec)	J0Z 2J0 F1
• Latulipe-et-Gaboury	1 B, rue Principale Est (Québec)	J0Z 2N0 F1
• Laverlochère	11, rue St-Isidore Ouest – C. P. 159 (Québec)	J0Z 2P0 F1
• Lorrainville	2, rue St-Jean-Baptiste Est – C. P. 218 (Québec)	J0Z 2R0 F1
• Moffet	14 D, rue Principale – C. P. 89 (Québec)	J0Z 2W0 F1
• Nédélec	33, rue Principale – C. P. 70 (Québec)	J0Z 2Z0 F1
• Notre-Dame-du-Nord	71, rue Principale Nord (Québec)	J0Z 3B0 F1
• Rémigny	1304, chemin de l'Église (Québec)	J0Z 3H0 F1
• St-Bruno-de-Guigues	21, rue Principale Nord (Québec)	J0Z 2G0 F1
• St-Édouard-de-Fabre	620, avenue de l'Église – C. P. 70 (Québec)	J0Z 1Z0 F1
• St-Eugène-de-Guigues	4, rue Notre-Dame Ouest – C. P. 1070 (Québec)	J0Z 3L0 F1
• Témiscaming	20, rue Humphrey – C. P. 730 (Québec)	J0Z 3R0 FL1
• Ville-Marie	21, rue St-Gabriel Sud (Québec)	J9V 1A1 FL1
• Laniel (TNO)	1982, chemin du Ski, Boîte 3, casier 4 (Québec)	J0Z 2K0 F1

L'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRE) est :

MRC de Témiscamingue
21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière (F) et de la valeur locative (L) **DOIT**, avant la plus tardive des échéances, soit le 1^{er} mai 2013 ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (ou du compte de taxes) (sauf pour les immeubles évalués à 1 M\$ ou plus, pour lesquels ce délai est de 120 jours si l'expédition de l'avis d'évaluation est postérieure au 31 décembre 2012) et **DOIT** :

- Remplir le formulaire intitulé « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE » ou « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE » qui est disponible au bureau de l'organisme municipal responsable de l'évaluation ou auprès de chaque bureau municipal ci-haut mentionné.
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'organisme municipal responsable de l'évaluation OU l'envoyer par courrier recommandé.

Donné à Ville-Marie
ce **5 octobre 2012**

Les directrices générales/directeurs généraux :

MICHELINE CHAMPOUX, LYNDY GAUDET, LILIANE ROCHON, LISE PERRON, CLAUDETTE LACHANCE, DORIS GAUTHIER, DANIELLE GRAVELLE, DANIEL LIZOTTE, JULIE GILBERT, MONIQUE RIVEST, FRANCINE BLEAU, LINDA ROY, LORRAINE MCLEAN, RÉJEAN PELLETIER, SERGE CÔTÉ, ALINE DESJARDINS, HUGO BELLEHUMEUR, MAURICE PAQUIN, DANIEL DUFOUR, SUSIE TRUDEL